

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 18795 Numéro SIREN : 421 318 809 Nom ou dénomination : DEVON STORAGE FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2022 sous le numéro de dépôt 28339

« DEVON STORAGE FRANCE »

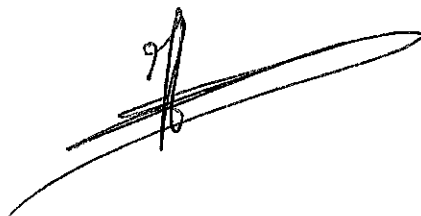
**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000.000 €EUROS**

**Siège social : 90 avenue de Wagram
75017 – PARIS**

R.C.S. PARIS 421 318 809

BILAN CLOS LE 30.09.2021

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a long horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France 1 | 2Adresse de l'entreprise 90 AVENUE DE WAGRAM 75017 PARIS

Durée de l'exercice précédent * 1 | 2

Numéro SIRET * 4 | 2 | 1 | 3 | 1 | 8 | 8 | 0 | 9 | 0 | 0 | 0 | 5 | 8

Néant ☐ *Exercice N clos le
13 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 2 | 1

				Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 2 1		Néant			
		Brut 1		Amortissement, provisions 2		Net 3			
Capital souscrit non appelé									
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AA						
		Frais de développement *	AB						
		Concessions, brevets et droits similaires	CX						
		Fonds commercial (1)	AF	7 665 853	AG	761 561	6 904 292		
		Autres immobilisations incorporelles	AH		AI				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AL		AM				
		Constructions	AN		AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP	5 941 130	AQ	233 040	5 708 090		
		Autres immobilisations corporelles	AR		AS				
		Immobilisations en cours	AT	1 306 441	AU	303 457	1 002 985		
		Avances et acomptes	AV		AW				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX		AY				
		Autres participations	CS		CT				
		Créances rattachées à des participations	CU	11 471 827	CV		11 471 827		
		Autres titres immobilisés	BB	31 371 998	BC	2 095 000	29 276 998		
		Prêts	BD	400 000	BE		400 000		
		Autres immobilisations financières *	BF	2 533 024	BG	210 000	2 323 024		
	TOTAL (II)		BH	695 141	BI		695 141		
		BJ	61 385 416	BK	3 603 058	57 782 358			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	37 158	BU		37 158		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 058 849	BY	70 196	988 654		
		Autres créances (3)	BZ	10 701 756	CA		10 701 756		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	969 085	CE		969 085		
	DIVERSES	Disponibilités	CF	4 493 230	CG		4 493 230		
Charges constatées d'avance (3)*		CH	21 613	CI		21 613			
TOTAL (III)		CJ	17 281 691	CK	70 196	17 211 495			
Comptes de régulation		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	78 667 107	IA	3 673 254	74 993 853			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	31 371 998	(3) Part à plus d'un an :		CR	70 196
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France

Néant ☐

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000 000...)	DA	30 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	728 564
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	425 841
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 455 583
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (II)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	22 448 742
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI) 1 509 403	DV	12 858 949
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	530 631
	Dettes fiscales et sociales	DY	241 235
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 304 309
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	38 383 866
	Ecart de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	74 993 853
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 740 634	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	170	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **SAS DEVON STORAGE France**

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intra-communautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD	437 259	FE	FF
		FG	1 321 771	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 759 030	FK	FL
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX
	Salaires et traitements *				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions				GA
					GB
					GC
	Autres charges (12)				GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GG
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GH
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	5 092 618	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	5 092 618	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	61 549	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	4 976 597	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5 038 146	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	54 472
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ	
Impôts sur les bénéfices *				IK	648 516
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	19 783 624
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	14 328 041
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	5 455 583
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont		HY	
		produits de locations immobilières		IG	
	(3)	Dont		HF	225
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HQ	
	(4)	Dont		IH	
		Crédit-bail mobilier *		IJ	
	(5)	Dont		IK	
		Crédit-bail immobilier		HX	
	(6)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		RC	
		Dont produits concernant les entreprises liées		RD	
	(7)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		A1	42
		Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		A2	
	(8)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		A3	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		A4	
	(9)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A5	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A6	
	(10)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A7	
Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A8			
(11)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin		A8		
(12)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin		A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
PENALITES/AMENDES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AUTRES				25 512	
CESSION IMMO CORP				4 975 847	5 091 868
CESSION IMMO FIN				750	750
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France										Néant ☐			
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions			
								Consécutives à une réévaluation réalisée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
				TOTAL I		TOTAL II							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					KD	916 768	KE		KF	6 749 224		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	7 258 291	KK		KL	139 064		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	41 558	KQ		KR				
			M3		KS		KT		KU				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KV		KW		KX	210 698		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KY		KZ		LA	1 644		
	Matériel de transport *					LB	829 317	LC		LD	609 924		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LE	11 376 236	LF		LG			
	Emballages récupérables et divers *					LH	164 424	LI		LJ	527 168		
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM			
	Avances et acomptes					LN	19 669 825	LO		LP	1 488 498		
	TOTAL III												
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U	27 647 288	8V		8W	31 252 591		
	Autres titres immobilisés					IP	400 000	IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	2 152 979	IU		IV	1 574 998		
	TOTAL IV					LQ	30 200 268	LR		LS	32 827 589		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0Q	50 786 860	0H		0J	41 065 310			
CADRE B				IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation totale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par écarts à des titres ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					IN		CQ		DQ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					IO		LV	138	LW	7 665 853		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	1 456 225	MB	5 941 130	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG	41 558	MH		MI			
				IT		MJ		MK		ML			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IU		MM		MN	210 698	MO			
				IV		MP		MQ	1 644	MR			
	Autres immobilisations corporelles			IW		MS	345 141	MT	1 094 100	MU			
				IX	6 483 465	MV	4 892 770	MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	691 592	NA			
	Avances et acomptes					NC		ND		NE			
	TOTAL III					IY	6 483 465	NI	7 427 286	NH	7 247 572	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW
Autres participations					IO		OX	16 056 054	OY	42 843 825	OZ		
Autres titres immobilisés					II		2B		2C	400 000	2D		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	499 811	2F	3 228 166	2G		
TOTAL IV					I3		NJ	16 555 865	NK	46 471 991	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	6 483 465	OK	23 983 289	OL	61 385 416	OM		

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2021

Exercice clos le

3 0 0 9 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE FranceNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. Industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE FranceNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	669 462	PF	92 099	PG		PH	761 561
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	525 038	PN	1 164 226	PO	1 456 225	PQ	233 040
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	33 951	PW		PX	33 951	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	203 448	QE	77 270	QF	881	QG	279 837
	Matériel de transport	QH		QI	1 457	QJ		QK	1 457
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	25 009	QM	2 119	QN	4 965	QO	22 163
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	787 446	QV	1 245 072	QW	1 496 021	QX	536 497
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 456 908	ØP	1 337 171	ØQ	1 496 021	ØR	1 298 058

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		
				Total général non venant (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France

Néant ☐

Désignation de l'entreprise										SAS DEVON STORAGE France										Néant ☐	
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice			DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice										
			1		2			3			4										
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA			TB		TC												
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD			TE		TF												
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG			TH		TI												
	Amortissements dérogatoires	3X		TM			TN		TO												
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4			D5		D6												
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK			IL		IM												
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP			TQ		TR												
	TOTAL I	3Z		TS			TT		TU												
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B			4C		4D												
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F			4G		4H												
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K			4L		4M												
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P			4R		4S												
	Provisions pour pertes de change	4T		4U			4V		4W												
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y			4Z		5A												
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C			5D		5E												
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H			5J		5K												
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP			EQ		ER												
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S			5T		5U												
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W			5X		5Y												
	TOTAL II	5Z		TV			TW		TX												
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B			6C		6D											
		- corporelles	6E		6F			6G		6H											
		- titres mis en équivalence	02		03			04		05											
		- titres de participation	9U	2 095 000	9V			9W		9X	2 095 000										
		- autres immobilisations financières (1) *	06	210 000	07			08		09	210 000										
	Sur stocks et en cours	6N		6P			6R		6S												
	Sur comptes clients	6T	138 022	6U			6V	67 827	6W	70 196											
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y			6Z		7A												
	TOTAL III	7B	2 443 022	TY			TZ	67 827	UA	2 375 196											
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 443 022	UB			UC	67 827	UD	2 375 196											
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE			UF	67 827													
		- financières		UG			UH														
		- exceptionnelles		UJ			UK														
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.										10											
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.																					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.																					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2021

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		31 371 998	UM	31 371 998	UN				
	Prêts (1) (2)	UP		2 533 024	UR		US	2 533 024			
	Autres immobilisations financières	UT		695 141	UY		UW	695 141			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		70 196				70 196			
	Autres créances clients	UX		988 654		988 654					
	Créances représentatives de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY		26 540		26 540					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		1 773		1 773					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		278 410		278 410				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC		2 255 733		2 255 733					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		8 139 300		8 139 300					
	Charges constatées d'avance	VS		21 613		21 613					
	TOTAUX		VT		46 382 382	VU	43 084 021	VV	3 298 362		
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		1 555 860						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		499 737							
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		170		170					
	à plus d'1 an à l'origine	VH		22 448 572		40 440		22 408 132			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		12 235 100				12 235 100			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		530 631		530 631					
Personnel et comptes rattachés		8C		17 288		17 288					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		56 744		56 744					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		163 868		163 868					
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		3 335		3 335					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI		623 849		623 849					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		2 304 309		2 304 309					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY		38 383 866	VZ	3 740 634		34 643 232			
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		6 120 013	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		5 091 868	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France				Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant ☐ *		Exercice N, clos le 31/12/2021		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à l'art. 39-I du CGI)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-I du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-I du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239-5 bis D)			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)			XX		
	Amendes et pénalités			WJ	25 512	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									
	Quote-part									
	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	85 836		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - Imposées au taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3° et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
			Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
TOTAL I										
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - Imposées aux taux de 0 % - Imposées aux taux de 19 % - Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - Imputées sur les déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	70 000		
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)									
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									
	Majoration d'amortissement *									
	Allègements sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté) (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 octies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 nonies A)		L5	
		ZHU-IV (art. 44 octies et octies A)	ØV	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)		PA	
		Bassin minier à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NC (art. 44 quaterdecies)		XG	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	Zone de développement personnel (art. 44 septies bis)		PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
	Détachements diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 du CGI)	X9	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 decies E)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 du CGI)		YC	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 du CGI)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 du CGI)		YB	crédit d'impôt par le report en arrière de déficit		ZI	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 du CGI)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 du CGI)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 du CGI)		YL	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI		4 270 745		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				déficit (II moins I)		XJ				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						ZL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		4 270 745		
						XO				

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

SAS DEVON STORAGE France

DGFIP 2058 A 2021
Extension

[illegible]

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} b/s Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	24 826
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(À détailler sur feuillet séparé)			
		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} b/s Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS DEVON STORAGE France</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	3 408 131	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB	53 564				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 071 273			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	4 479 404			ZG	4 425 841				
							ZH	4 479 404			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix du revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT	40 581				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8					XQ	2 193 345				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	881 152				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					ST	388 201				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	3 503 278				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	4 116				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					9Z	717 944				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YX	722 060				
TVA	- Montant de la TVA collectée					YY					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *					ØB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	1,17	%			
	- Numéro de centre agréé * XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	270 745	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD	503 620	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe JJ 4 1 8 3 5 5 2 9 3 0 0 0 6 3				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

ventilation fiscale des plus et moins-values réalisées

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	20						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

(A)
(B)
(C)

(Ventilation par taxes)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N - 1				
	N - 2				
	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies				
	N - 4				
	1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)				
	N - 5				
	N - 6				
	(à préciser) au titre de :				
	N - 7				
N - 8					
N - 9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGRIP N° 2059-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies 0 bis du CGI) ①
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies 0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01/10/2020 et clos le: 30/09/2021		Données en nombre de mois 1 2	
Déclaration des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :		YP	10,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
Calcul de la valeur ajoutée			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 759 030
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	334 553
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	2 093 583
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	1 392
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	1 392
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	81 844
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	1 039 038
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	15 073
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	64 487
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	1 200 442
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	894 533
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	894 533
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	2 093 583
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	10,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 1 0 / 2 0 2 0
Date de cessation		HR	3 0 / 0 9 / 2 0 2 1
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30092021

N° SIRET 4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS DEVON STORAGE France

ADRESSE (voie) 90 AVENUE DE WAGRAM

CODE POSTAL 75017 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 7500000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.R.L. Dénomination IENA II

N° SIREN (si société établie en France) 418355293 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 7500000

Adresse : N° 78 Voie AVENUE RAYMOND POINCARÉ

Code Postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

30092021

N° SIRET

4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS DEVON STORAGE France

ADRESSE (voie)

90 AVENUE DE WAGRAM

CODE POSTAL

75017

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

34

Forme juridique

SARL

Dénomination

WSV FRANCE BIS

N° SIREN (si société établie en France)

414608596

% de détention

100,00

Adresse :

N° 90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

L2JS

N° SIREN (si société établie en France)

521504431

% de détention

33,33

Adresse :

N° 69

Voie

AVENUE RAYMOND POINCARE

Code Postal

75116

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

TRILOGIE

N° SIREN (si société établie en France)

812053254

% de détention

15,67

Adresse :

N° 90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

DU SOLEIL

N° SIREN (si société établie en France)

793613969

% de détention

50,00

Adresse :

N° 90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

NATURE ET SOLEIL

N° SIREN (si société établie en France)

411986516

% de détention

50,00

Adresse :

N° 90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

SIP

N° SIREN (si société établie en France)

378884209

% de détention

99,00

Adresse :

N° 90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

AZUR INVEST

N° SIREN (si société établie en France)

821147865

% de détention

50,00

Adresse :

N° 19

Voie

RUE HENRY BARBUSSE

Code Postal

92110

Commune

CLICHY

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

BYZINVEST

N° SIREN (si société établie en France)

443651666

% de détention

50,00

Adresse :

N° 90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Extension

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SNC	Dénomination	GUSTAVE
N° SIREN (si société établie en France)	814973111	% de détention	25,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	59 SECUR CAPITAL
N° SIREN (si société établie en France)	899823207	% de détention	28,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	NALEDOM
N° SIREN (si société établie en France)	532613270	% de détention	100,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	AGORA 7
N° SIREN (si société établie en France)	827464421	% de détention	60,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	POP 19
N° SIREN (si société établie en France)	832562458	% de détention	30,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	SECORAP
N° SIREN (si société établie en France)	490961976	% de détention	100,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DU MONTAGE
N° SIREN (si société établie en France)	830249587	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINT PERES
Code Postal	75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	JACOB INVESTISSEMENTS
N° SIREN (si société établie en France)	531557312	% de détention	99,80
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	FONCIERE DE DEVELOPPEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	429668973	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

SAS DEVON STORAGE France



Extension

Forme juridique	SNC	Dénomination	DES 2 MONDES
N° SIREN (si société établie en France)	829409366	% de détention	10,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
Code Postal	75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	DES POUCE VERTS
N° SIREN (si société établie en France)	831396916	% de détention	25,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
Code Postal	75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	TRACMURS
N° SIREN (si société établie en France)	835010711	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DES VIOLETTES
N° SIREN (si société établie en France)	833374143	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
Code Postal	75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	QFP
N° SIREN (si société établie en France)	839797016	% de détention	49,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	BESIDE CAPITAL
N° SIREN (si société établie en France)	847762390	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	LBP INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	844878890	% de détention	40,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DU CAPITAL
N° SIREN (si société établie en France)	853995264	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
Code Postal	75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DE LA VERRERIE
N° SIREN (si société établie en France)	844802267	% de détention	35,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Extension

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SAS	Dénomination	NEWCO PLACE DES LICES 2019		
N° SIREN (si société établie en France)	850180696	% de détention	50,00		
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM		
	Code Postal 75017	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	PHILIPPE AUGUSTE		
N° SIREN (si société établie en France)	885090902	% de détention	50,00		
Adresse :	N° 10	Voie	RUE DES MOULINS		
	Code Postal 75001	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DES ARTIFICIERS		
N° SIREN (si société établie en France)	833873227	% de détention	33,30		
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES		
	Code Postal 75006	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DU LANDY		
N° SIREN (si société établie en France)	885122390	% de détention	50,00		
Adresse :	N° 10	Voie	RUE DES MOULINS		
	Code Postal 75001	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DES ARCADES		
N° SIREN (si société établie en France)	830348355	% de détention	50,00		
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINT PERES		
	Code Postal 75006	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	MACMAHON INVEST		
N° SIREN (si société établie en France)	878591759	% de détention	94,00		
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM		
	Code Postal 75017	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	SD RIVOLI		
N° SIREN (si société établie en France)	888944568	% de détention	40,00		
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM		
	Code Postal 75017	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	LUCKY OLD INVEST		
N° SIREN (si société établie en France)	898583604	% de détention	25,00		
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM		
	Code Postal 75017	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

2021	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
------	---	------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(l bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(l ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(l quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2021	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À soustraire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	imposé à 10 % 7b
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI		Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention				
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

« DEVON STORAGE FRANCE »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000.000 €EUROS
Siège social : 90 avenue de Wagram 75017 – PARIS
R.C.S. PARIS 421 318 809

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021**

L'assemblée générale, constatant que l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'est soldé par un **bénéfice de 5.455.583,06 €euros**, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au compte « **Réserve légale** » à concurrence de **272.779,35 €euros**
qui se trouvera ainsi porté à hauteur de **1.001.343 €euros**
- Au compte « **Report à nouveau** » à concurrence de **82.803,71 €euros**
qui se trouvera ainsi porté à hauteur de **508.644,71 €euros**.

L'assemblée générale, constatant qu'il ressort un montant de bénéfices distribuables s'élevant à la somme de **5.100.000 €euros** décide de procéder à une distribution de dividendes à concurrence de la somme de **5.100.000 €euros**, soit un dividende brut par action de **0.68 €euros** ; cette distribution s'imputant sur le bénéfice de l'exercice à concurrence de 5.100.000 €euros.

Cette distribution sera mise en paiement au siège social à compter du **22 Mars 2022**.

**RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MARS 2022**

L'assemblée générale, constatant que l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'est soldé par un **bénéfice de 5.455.583,06 €euros**, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au compte « **Réserve légale** » à concurrence de **272.779,35 €euros**
qui se trouvera ainsi porté à hauteur de **1.001.343 €euros**
- Au compte « **Report à nouveau** » à concurrence de **82.803,71 €euros**
qui se trouvera ainsi porté à hauteur de **508.644,71 €euros**.

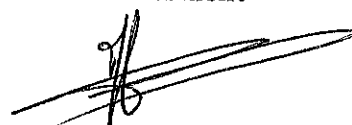
L'assemblée générale, constatant qu'il ressort un montant de bénéfices distribuables s'élevant à la somme de **5.100.000 €euros** décide de procéder à une distribution de dividendes à concurrence de la somme de **5.100.000 €euros**, soit un dividende brut par action de **0.68 €euros** ; cette distribution s'imputant sur le bénéfice de l'exercice à concurrence de 5.100.000 €euros.

Cette distribution sera mise en paiement au siège social à compter du **22 Mars 2022**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Exercice clos le : 30 septembre 2021
Durée : 12 mois

Le Président



DEVON STORAGE FRANCE

=====

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

EXEMPLAIRE GREFFE

90 avenue de Wagram

75017- PARIS

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021)

COMAUDITEX

Société de Commissariat aux Comptes

24, rue Erlanger

75016 - PARIS

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DEVON STORAGE FRANCE** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

SB

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

SB

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

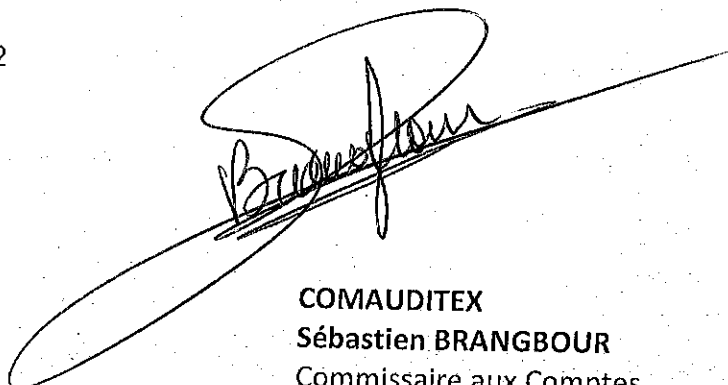
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs dans son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SB

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 24 février 2022

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brangbour', is written over the printed name and title.

COMAUDITEX
Sébastien BRANGBOUR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Bilan

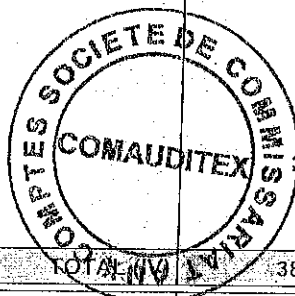
Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	7 665 853	761 561	6 904 292	247 305	6 656 987
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	5 941 130	233 040	5 708 090	6 740 860	-1 032 770
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 306 441	303 457	1 002 985	11 977 095	-10 974 110
Immobilisations en cours				164 424	- 164 424
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	11 471 827		11 471 827	1 586 161	9 885 666
Créances rattachées à des participations	31 371 008	2 006 000	29 276 998	23 966 128	5 310 870
Autres titres immobilisés	400 000		400 000	400 000	
Prêts	2 533 024	210 000	2 323 024	1 266 902	1 056 122
Autres immobilisations financières	695 141		695 141	676 078	19 063
TOTAL (I)	61 385 416	3 603 058	57 782 358	47 024 952	10 757 406
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	37 158		37 158	37 158	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 058 849	70 196	988 654	720 710	267 944
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	949		949	242 091	- 241 142
. Personnel	26 540		26 540	33 100	- 6 560
. Organismes sociaux	1 773		1 773	2 349	- 576
. Etat, impôts sur les bénéfices				40 572	- 40 572
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	278 410		278 410	52 900	225 510
. Autres	10 394 084		10 394 084	14 484 569	-4 090 485
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	969 085		969 085	1 073 102	- 104 017
Disponibilités	4 493 230		4 493 230	5 416 958	- 923 728
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	21 613		21 613	21 865	- 252
TOTAL (II)	17 281 691	70 196	17 211 495	22 125 374	-4 913 879
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	78 667 107	3 673 254	74 993 853	69 150 326	5 843 527

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	30 000 000	26 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	728 564	675 000	53 564
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	425 841	3 408 131	-2 982 290
Résultat de l'exercice	5 455 583	1 071 273	4 384 310
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	36 609 987	31 154 404	5 455 583
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	22 448 572	27 591 522	-5 142 950
. Découverts, concours bancaires	170	7 269	- 7 099
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	12 235 100	6 075 934	6 159 166
. Associés	623 849	768 322	- 144 473
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	530 631	60 352	470 279
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	17 288	18 495	- 1 207
. Organismes sociaux	56 744	51 850	4 894
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	163 868	148 704	15 164
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 335	4 309	- 974
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 304 309	3 269 165	- 964 856
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	38 383 866	37 995 921	387 945
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	74 993 853	69 150 326	5 843 527



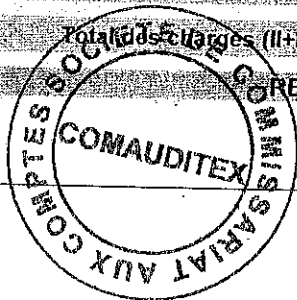
Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises				810 000	- 810 000	-100
Production vendue biens	437 259		437 259	366 984	70 275	19,15
Production vendue services	1 321 771		1 321 771	1 678 153	- 356 382	-21,24
Chiffres d'affaires Nets	1 759 030		1 759 030	2 855 136	- 1 096 106	-38,39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			67 869	210 444	- 142 575	-67,75
Autres produits			1 392	2 711	- 1 319	-48,65
Total des produits d'exploitation (I)			1 828 291	3 068 291	- 1 240 000	-40,41
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				37 158	- 37 158	-100
Variation de stock (marchandises)				1 020 000	- 1 020 000	-100
Achats de matières premières et autres approvisionnements				-37 158	37 158	-100
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			3 503 278	1 660 758	1 842 520	110,94
Impôts, taxes et versements assimilés			722 060	209 268	512 792	245,04
Salaires et traitements			522 928	420 262	102 666	24,43
Charges sociales			222 648	173 303	49 345	28,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 337 171	356 865	980 306	274,70
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant				23 275	- 23 275	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			64 487	30 035	34 452	114,71
Total des charges d'exploitation (II)			6 372 574	3 893 766	2 478 808	63,66
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			- 4 544 283	- 825 475	- 3 718 808	- 450,51
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			5 484 625	2 971 818	2 512 807	84,55
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			1 415 413	1 693 428	- 278 015	-16,42
Produits financiers de participations			7 221 837	294 203	6 927 634	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances			100 362	96 749	3 613	3,73
Autres intérêts et produits assimilés			24 511	88 692	- 64 181	-72,36
Reprises sur provisions et transferts de charges				2 020 716	- 2 020 716	-100
Différences positives de change			11 052	142 284	- 131 232	-92,23
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement			20 329	46 936	- 26 607	-56,69
Total des produits financiers (V)			7 378 090	2 689 580	4 688 510	174,32
Dotations financières aux amortissements et provisions				1 222 720	- 1 222 720	-100
Intérêts et charges assimilées			750 580	660 745	89 835	13,60
Différences négatives de change			10 229		10 229	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			92 584		92 584	N/S
Total des charges financières (VI)			853 393	1 883 465	- 1 030 072	-54,69
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			6 524 698	806 115	5 718 583	709,40
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			6 049 627	1 259 030	4 790 597	380,50

Compte de résultat (suite)

	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)	Présenté en Euros	
			Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 533	- 1 533	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 092 618	139	5 092 479	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	5 092 618	1 673	5 090 945	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	61 549		61 549	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 976 597	25 433	4 951 164	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 038 146	25 433	5 012 713	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	54 472	-23 760	78 232	329,26
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	648 516	163 996	484 520	295,45
Total des Produits (I+III+V+VII)	19 783 624	8 731 362	11 052 262	126,58
Total des Charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	14 328 041	7 660 088	6 667 953	87,05
RESULTAT NET	5 455 583	1 071 273	4 384 310	409,26
Dont Crédit-bail mobilier	225	2 696	- 2 471	-91,65
Dont Crédit-bail immobilier				



Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

droits usufruits	de 10 à 21 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencements, aménagements, installations	de 10 à 15 ans
Matériel de transport	de 01 à 04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "dernier prix d'achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)
Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Une augmentation du capital a été approuvée par Assemblée Générale Extraordinaire du 22 Février 2021, portant le capital à la somme de 30.000.000 € par création de 1.000.000 actions nouvelles de 4 €.
Actions totalement souscrites par l'associé unique la SARL IENA II.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	916 768		6 749 224
Terrains			
Constructions sur sol propre	7 258 291		139 064
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	41 558		
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			210 698
Matériel de transport			1 644
Matériel de bureau, informatique, mobilier	829 317		609 924
Emballages récupérables et divers	11 376 236		
Immobilisations corporelles en cours	164 424		527 168
Avances et acomptes			
TOTAL	19 669 825		1 488 498
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	27 647 288		31 252 591
Autres titres immobilisés	400 000		
Prêts et autres immobilisations financières	2 152 979		1 574 998
TOTAL	30 200 268		32 827 589
TOTAL GENERAL	50 786 860		41 065 310

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		138	7 665 853	
Terrains				
Constructions sur sol propre		1 456 225	5 941 130	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions		41 558		
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			210 698	
Matériel de transport			1 644	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		345 141	1 094 100	
Emballages récupérables et divers	6 483 465	4 892 770		
Immobilisations corporelles en cours		691 592		
Avances et acomptes				
TOTAL	6 483 465	7 427 286	7 247 572	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		16 056 054	42 843 825	
Autres titres immobilisés			400 000	
Prêts et autres immobilisations financières		499 811	3 228 166	
TOTAL		16 555 865	46 471 991	
TOTAL GENERAL	6 483 465	23 983 289	61 385 416	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	669 462	92 099		761 561
Terrains				
Constructions sur sol propre	525 038	1 164 226	1 456 225	233 040
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	33 951		33 951	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	203 448	77 270	881	279 837
Matériel de transport		1 457		1 457
Matériel de bureau, informatique, mobilier	25 009	2 119	4 965	22 163
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	787 446	1 245 072	1 496 021	536 497
TOTAL GENERAL	1 456 908	1 337 171	1 496 021	1 298 058

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	92 099				
Terrains					
Constructions sur sol propre	1 164 226				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	77 270				
Matériel de transport	1 457				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 119				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 245 072				
TOTAL GENERAL	1 337 171				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	2 095 000 210 000 138 022		67 827	2 095 000 210 000 70 196
TOTAL Dépréciations	2 443 022		67 827	2 375 196
TOTAL GENERAL	2 443 022		67 827	2 375 196
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			67 827	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	31 371 998	31 371 998	
Prêts	2 533 024		2 533 024
Autres immobilisations financières	695 141		695 141
Clients douteux ou litigieux	70 196		70 196
Autres créances clients	988 654	988 654	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	26 540	26 540	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 773	1 773	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	278 410	278 410	
- Divers			
Groupe et associés	2 255 733	2 255 733	
Débiteurs divers	8 139 300	8 139 300	
Charges constatées d'avance	21 613	21 613	
TOTAL GENERAL	46 382 382	43 084 021	3 298 362
Montant des prêts accordés dans l'exercice	1 555 860		
Remboursements des prêts dans l'exercice	499 737		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	170	170		
- plus d'un an	22 448 572	40 440	22 408 132	
Emprunts et dettes financières divers	12 235 100		12 235 100	
Fournisseurs et comptes rattachés	530 631	530 631		
Personnel et comptes rattachés	17 288	17 288		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 744	56 744		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées	163 868	163 868		
- Autres impôts et taxes	3 335	3 335		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	623 849	623 849		
Autres dettes	2 304 309	2 304 309		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	38 383 866	3 740 634	34 643 232	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 120 013			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 091 868			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	1 139 255
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	220 560
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	171 622
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	1 531 437

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 610
Emprunts et dettes financières divers	135 373
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	334 755
Dettes fiscales et sociales	27 160
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	21 000
TOTAL	558 898

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	21 613	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	21 613	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	6 500 000	4,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	1 000 000	4,00
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	7 500 000	4,00

Filiales et Participations

Nom Sociétés	N° RCS	% Détention
SARL WSV France BIS	414 608 596	100,00%
SAS L2JS	521 504 431	33,33%
SAS TRILOGIE	812 053 254	15,67%
SNC DU SOLEIL	793 613 969	50,00%
SNC NATURE ET SOLEIL	411 986 516	50,00%
SNC S.I.P.	378 884 209	99,00%
SAS AZUR INVEST	821 147 865	50,00%
SNC BYZINVEST	443 651 666	50,00%
SNC GUSTAVE	814 973 111	25,00%
SAS 59 SEGUR CAPITAL	899 823 207	28,00%
SAS NALEDOM	532 613 270	100,00%
SNC AGORA 7	827 464 421	60,00%
SNC POP 19	832 562 458	30,00%
SARL SECORAP	490 961 976	100,00%
SNC DU MONTAGE	830 249 587	50,00%
SNC JACOB INVESTISSEMENTS	531 557 312	99,80%
SNC FONCIERE DEVELOPPEMENT	429 668 973	50,00%
SNC DES 2 MONDES	829 409 366	10,00%
SCCV DES POUCES VERTS	831 396 916	25,00%
SCI TRACMURS	835 010 711	50,00%
SAS DES VIOLETTES	833 374 143	50,00%
SNC QFP	839 797 016	49,00%
SNC BESIDE CAPITAL	847 762 390	50,00%
SNC LBP INVEST	844 878 890	40,00%

SAS DU CAPITAL	853 995 264	50,00%
SAS DE LA VERRERIE	844 802 267	35,00%
SAS NEWCO PLACE DES LICES 2019	850 180 696	50,00%
SNC PHILIPPE AUGUSTE	885 090 902	50,00%
SNC DES ARTIFICIERS	833 873 714	33,30%
SNC DU LANDY	885 122 390	50,00%
SNC DES ARCADES	830 348 355	50,00%
SNC MACMAHON INVEST	878 591 759	94,00%
SNC SD RIVOLI	888 944 568	40,00%
SAS LUCKY OLD INVEST	898 583 604	25,00%